



Livret d'accueil des apprenants en situation de handicap

BIENVENUE

L'équipe de la fabrique de formation veille à l'accessibilité de son offre pour tous et vous accompagne dans votre parcours de formation.

Préparons ensemble votre projet et votre entrée en formation :



nous sommes **disponibles** pour échanger avec vous sur **votre souhait** de formation, **vos besoins** et sur la possible mise en place de **moyens de compensation** quel que soit votre handicap.

Référent handicap :



Linda Tali - 06 76 35 40 50



fabriqueformation@arsud-regionsud.com



Tout bénéficiaire de la loi du 11 février 2005 peut prétendre à un aménagement de la formation professionnelle dont il souhaite bénéficier conformément aux dispositions du décret du 9 janvier 2006 relatif à la formation professionnelle des personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant.

Informations Utiles :

- <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/formation-professionnelle>
- <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/emploi-et-handicap/rqth>

AGEFIPH

(Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) :

Plus d'informations sur l'AGEFIPH :

- <https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/acteurs/partenaires/agefiph>
- <https://www.agefiph.fr>

Annuaire des organismes qui peuvent vous accompagner :

<https://www.agefiph.fr/annuaire>